

Netzwerk der kantonalen Nachhaltigkeitsfachstellen
Réseau cantonal du développement durable
Geschäftsstelle | Secrétariat
Marius Christen

Berne, le 18 février 2021

Consultation fédérale sur la Stratégie pour le développement durable 2030
Prise de position du Comité de pilotage du RCDD

Madame la Conseillère fédérale Sommaruga,
Madame, Monsieur,

Dans votre lettre du 4 novembre 2020, vous nous avez fait parvenir les documents de consultation pour la Stratégie pour le développement durable 2030 (SDD 2030).

La SDD 2030 représente une occasion unique de mettre en œuvre l'Agenda 2030 et les *objectifs de développement durable* en Suisse. Ainsi, nous vous remercions de cette occasion de vous faire part de nos commentaires et propositions, que vous trouverez dans le formulaire ci-joint.

La prise de position ci-jointe reflète l'avis du Comité de pilotage du Réseau cantonal du développement durable (RCDD). Nous avons également pris en compte les contributions d'autres représentant-es et délégué-es des services et offices cantonaux de développement durable. Toutefois, cette prise de position n'équivaut pas à une posture consolidée de l'ensemble des services cantonaux de développement durable ou des cantons.

Voici ci-dessous la liste des représentants cantonaux qui sont membres du Comité de pilotage :

- Catherine Heinzer, Präsidialdepartement, Kantons- und Stadtentwicklung, Kanton Basel-Stadt
- Karin Inauen, Baudepartement, Amt für Wasser und Energie, Kanton St. Gallen
- Eric Nanchen, Fondation pour le développement durable des régions de montagne FDDM, Kanton Wallis
- Corinne Schmidlin, Departement Bau, Verkehr und Umwelt, Abt. Landschaft und Gewässer, Kanton Aargau
- Ueli Stalder, Wirtschafts-, Energie- und Umweltdirektion, Amt für Umwelt und Energie, Kanton Bern
- Rémy Zinder, Département présidentiel, Service cantonal du développement durable, République et Canton de Genève

Globalement, le Comité de pilotage du RCDD soutient la SDD 2030. Celle-ci fournit dans l'ensemble un cadre d'orientation utile à la Confédération et aux cantons pour la poursuite et le renforcement du développement durable.

En vue de consolider et de préciser la SDD 2030, nous estimons qu'il serait nécessaire de procéder à une révision, en particulier dans les domaines suivants (pour les commentaires et requêtes détaillés, voir le formulaire de réponse) :

- La coopération tripartite entre la Confédération, les cantons et les communes pour la mise en œuvre de la SDD 2030 et du développement durable dans son ensemble devrait être élaborée et précisée plus en profondeur.
- Le rôle de la SDD 2030 en tant que stratégie transversale et intégrative devrait être renforcé. Pour ce faire, il conviendrait d'accorder une plus grande attention aux interactions entre les thèmes préférentiels, les objectifs et les axes stratégiques. D'autre part, il faudrait donner plus de poids à la question de la gouvernance pour le développement durable et renforcer la gouvernance avec des mesures figurant explicitement dans la SDD 2030.
- Les objectifs de la SDD 2030 devraient être plus ambitieux et mieux définis.
- Les rôles, les fonctions et la sélection des moteurs du développement durable devraient être révisés, mieux expliqués et précisés.
- Le monitoring et le compte rendu devraient être élaborés plus minutieusement, en distinguant notamment le monitoring et le compte rendu de l'Agenda 2030, d'une part, et de la SDD 2030, d'autre part, ainsi qu'en prévoyant un rapport à mi-parcours pour la SDD 2030.

Par avance, nous vous remercions de la prise en compte de nos suggestions pour le renforcement de la Stratégie pour le développement durable 2030 et le développement durable de la Suisse dans son ensemble.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour toutes questions complémentaires ; n'hésitez pas à contacter Marius Christen, responsable du secrétariat du RCDD (marius.christen@suscon.ch ; 078 802 23 34).

Nous vous prions d'agréer, Madame la Conseillère fédérale, l'expression de nos sentiments les plus respectueux, pour le Comité de pilotage du RCDD



Rémy Zinder
Co-directeur



Ueli Stalder
Co-directeur

Annexe :

- Antwortformular des NKNF-Steuerpremiums zur Strategie Nachhaltige Entwicklung 2030

Copie à (par courriel) :

- Employés de tous les services et offices cantonaux du développement durable (selon la liste de l'ARE, du 05/2020)
- Roland Mayer, Secrétaire général du CdC
- Mirjam Büttler, Secrétaire générale de la DTAP
- Daniel Lehmann Pollheimer, UVS / Association suisse infrastructures communales